

**Fiche de synthèse / état d'avancement des travaux au 19.06.2019**  
**2 ENQUÊTES : PAYSAN.NES EN AMAP & RÉSEAUX TERRITORIAUX D'AMAP**  
**Quels besoins pour quel accompagnement ?**

**L'enquête auprès de paysan·ne·s en AMAP**

**Rappel**

L'enquête auprès des paysan.nes en AMAP s'inscrit dans une démarche du Miramap de mieux connaître les paysan.nes en AMAP, leurs besoins, leurs attentes, leurs motivations pour exercer le métier de paysan et pour nouer des partenariats en AMAP, les relations qu'ils entretiennent avec leurs AMAP et avec le mouvement.

**Conditions d'enquête**

Entretiens individuels réalisés en Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) en février 2019 auprès de 11 fermes (15 paysan.nes).

**Echantillon**

7 sont en maraîchage, 2 sont en maraîchage et élevage (viande bovine pour l'un.e, œufs et lait pour l'autre), 1 élève des porcs, 1 est en culture variée (fruits rouge, fruits secs, pommes, cidre céréale). La moitié est non-issu.e du milieu agricole. La ferme la plus récente a 1 an, la plus ancienne a 30 ans. La part du CA issu des partenariats en AMAP varie de 25 à 95%. Elles sont toutes certifiées AB.

**Quelques traits saillants**

- Une **forte affinité avec les AMAP** est exprimée : le lien qui se fait est un **lien de valeurs** partagées (interconnaissance) ; dans une moindre mesure il est humain (on s'attache parce qu'on s'apprécie).
- Cette affinité fonctionne **en écho avec le projet des AMAP** : le fait d'être paysan.ne est assumé comme un rôle à jouer dans la société (y compris chez les paysan.nes issu.es du milieu agricole) ; le fait d'être en **agriculture « paysanne »** (petites surface, pas de course à la performance et aux profits – mais en même recherche de la maîtrise technique) ; le fait d'être en **agriculture biologique**.
- Les attachements à ces choix de valeurs sont cohérents – mais il semble que le fait de **nouer des partenariats en AMAP est souvent secondaire par rapport au système de ferme** (même quand le chiffre d'affaire en AMAP est majoritaire) : je produis *d'abord* en bio, *après* je vais chercher des AMAP
- Plus qu'un débouché économique, les AMAP sont un « **état d'esprit** » dans lequel les paysan.nes se retrouvent en général (économiquement et humainement) ; par exemple, il apparaît que **le temps consacré aux AMAP et l'importance qui leur est donnée dépassent la portion du chiffre d'affaire issu des partenariats en AMAP**.
- Pour les plus expérimenté.es, la posture par rapport à l'AMAP est celle d'un **échange de bon procédé** où chacun y trouve son compte. En plus s'il y a du plaisir, c'est sympa – « c'est mieux que le marché, on apprend à se connaître personnellement ; quand je suis en AMAP, je n'ai pas l'impression de faire du commerce ». Beaucoup reconnaissent **l'importance de la communication, du dialogue**, de l'échange. Jusqu'à adopter une posture « pédagogique ». Les installé.es plus récent.es en revanche (fermes plus fragiles), ils-elles attendent un soutien, une compréhension qui ne vient pas forcément et qui est source de frustration ou d'interrogation (« si je ne fais pas les paniers moi-même qui va les faire ? »).
- L'intention du projet des AMAP est donc bien comprise, mais **sa mise en pratique collective pose question**
- La **maîtrise technique** est une des conditions de la réussite ; cette réussite passe soit par la réalisation d'équilibres (« je n'augmente pas mes revenus, mais je travaille moins), soit par la capacité à embaucher et garder ses salariés.
- il y a une **recherche d'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale** chez les paysan.nes non-issu.es du milieu agricole surtout ; cet équilibre n'est pas forcément réalisé, mais « ça vaut le coup » : **se départir du monde du « salariat consumériste »**, se « reconnecter » (à la terre, la nature), trouver du sens à ce qu'on fait ; chez un couple en particulier, ces traits sont présents, mais il s'agit aussi de **montrer que ça marche, que c'est possible** (de gagner sa vie décemment quand on est en maraîchage sur sol vivant sur même pas 2ha)
- « Ça vaut le coup » : expression qui réfère à une **pénibilité assumée d'un métier peu rémunérateur** (voir : les concessions faites à l'utilisation du tracteur et la nécessité de rentabiliser l'effort par exemple)
- Aussi, on ressent une **forte aspiration à l'autonomie**. Or il apparaît parfois en filigrane, parfois de manière évidente, une mise en défaut du partenariat idéal : là où les paysan.nes devraient y trouver la source d'une certaine autonomie, ils-elles y trouvent au contraire un poids de plus dans les charges qu'ils-elles assument.
- En même temps, au nom de cette même autonomie, la plupart des paysan.nes interrogé.es recherche **la diversification des débouchés** (même quand les partenariats sont bien établis et majoritaires dans la structure de revenus), **non pas l'intensification des relations avec les AMAP** (« on ne met pas tous nos œufs dans le même panier »).

- Il en découle une observation qui traverse notre échantillon : c'est l'expression **d'une certaine fierté** – il y aurait la crainte de « dépendre » complètement des amapiens « à un moment, on ne peut plus leur demander ça » (une autolimitation donc du principe de solidarité) ; cette fierté peut se transformer en **charge mentale assumée seul.e** (« en cas d'aléas, je ne dis rien, j'achète les légumes manquants, je le vois presque comme un échec personnel »)
- De sorte que **l'idéal proposé d'une coproduction entre amapien.nes et paysan.nes est loin d'être atteint** ; de fait, la fierté, et parfois les difficultés, d'être paysan.nes les mettent à part volontairement des amapien.nes
- Il n'empêche, les AMAP restent un **potentiel de développement** pour les paysan.nes, même s'ils-elles ne le voient pas toujours ainsi (« on pourrait en faire plus avec les AMAP... mais on se pose la question du bon modèle économique »). Mais voilà : de quelle « économie » parle-t-on ? La « concurrence » la plus flagrante est avec le marché et les magasins de producteurs, très ancrés dans les pratiques.

## L'enquête auprès de Réseaux d'AMAP

### Rappel

L'enquête auprès des Réseaux s'inscrit dans une démarche d'animation à l'échelle interrégionale du Miramap visant à mieux connaître les modalités d'accompagnement des paysan.nes en AMAP, leurs besoins, leurs attentes. Elle interroge les buts et les moyens à disposition des Réseaux, mais aussi la notion d'accompagnement. Elle comporte un volet qualitatif : les actions ou dispositifs existants et un volet quantitatif : données chiffrées sur les paysan.nes en AMAP et les fermes.

### Conditions d'enquête

Entretiens individuels réalisés entre avril et mai 2019 avec un.e salarié.e ou bénévole amapien.ne et un.ne paysan.ne au Conseil d'administration du réseau.

(Presque) tous les réseaux ont été approchés, des plus structurés aux émergents, des plus structurés aux moins formalisés, ce qui permet d'interroger les dynamiques en cours.

### Quelques traits saillants

- Une **très grande disparité** des contextes, des histoires, des situations agricoles... Une très grande variété dans les moyens et les capacités d'action avec/pour répondre aux besoins des paysans en AMAP. Question : comment les réseaux structurés peuvent aider les réseaux moins structurés ou émergents ?
- En même temps, on constate **une certaine convergence dans les préoccupations** concernant les paysan.nes : destination des terres en zone périurbaine (arbitrages défavorables à l'agricole) et accès aux terres, besoins en accompagnement à l'installation, isolement, pénibilité, irrégularité des récoltes dues aux changements climatiques...
- Force réelle ou rêvée des réseaux : la mise en réseau des paysan.nes entre elles/ eux. Or **qui peut être le meilleur moteur pour réunir les paysan.nes autour d'une dynamique de réseau à l'échelle territoriale ?** Les paysan.nes eux/ elles-mêmes
- D'où la question : **quel accompagnement... de la démarche d'accompagnement des Réseaux ?** [2 Réseaux apparaissent ici en exemple, créés en bonne partie à l'initiative de paysan.nes : HdF, IDF. Dans d'autres cas au contraire comme en Armorique, la dynamique de mise en réseau ne vient pas facilement à bout d'une culture individuelle chez les paysan.nes]
- Une tension traverse les territoires dans la dynamique de réseau dans l'articulation entre **le besoin de structuration à l'échelle des Réseaux et l'enjeu de maintenir l'autonomie des AMAP**
- Une **difficile reconnaissance d'utilité et de légitimité des Réseaux par rapport aux paysan.nes (plus ancrés.es localement ?)** Ce trait est flagrant en Normandie par exemple : 110 paysan.nes répertoriés, 9 cotisants (les paysan.nes les plus favorables aux AMAP dans le discours... ne cotisent pas forcément) ; mais ce décalage est observé partout (sauf quand la cotisation conditionne obligatoirement l'affiliation au réseau, comme en Loire)
- Mais la **mesure de la participation ne peut pas se résumer au versement de la cotisation** ; des paysan.nes ne versant pas leur cotisation peuvent être plus prompt.es à participer à une action ou à une intervention du Réseau que d'autres qui s'en seraient acquittés (HdF)
- Une première distinction se voit dans le rôle (imaginé ou assumé) du Réseau : simple **plateforme de mise en relation ?** ou bien **partenaire d'accompagnement ?**
- La première solution est ce qui semble tomber sous le sens, mais il privilégie un aspect seulement du projet des AMAP : créer un marché alternatif aux circuits existants ; mais pour que ce marché soit effectivement « alternatif », il faut **aider aux conditions d'émergence d'une agriculture effectivement alternative...**
- De sorte que la mise en relation entre amapien.nes et paysan.nes apparaît peut-être comme une action du réseau, **faute de faire plus et mieux**, en répondant à une attente qui, « tombant sous le sens », l'aide à justifier son existence aux yeux du plus grand nombre

- Sur quoi appuyer la notion d'accompagnement ? Les options varient : **distinction entre accompagnement des partenariats/ accompagnement des groupes d'amapiens/ accompagnement des paysan.nes**
- Plusieurs fonctions dans *l'accompagnement* : **le soutien, l'animation, la formation**. Accompagner : faire un bout de chemin ensemble. Faire le chemin jusqu'au bout. Accompagner n'est pas s'immiscer – or qui mieux que les paysan.nes sauront le faire savoir aux réseaux ?
- Effet induit de l'existence d'un Réseau : **c'est quand existe un réseau que des actions ont lieu**, ou le plus de chance d'avoir lieu, même spontanées, même informelles ou occasionnelles
- **Ce sont toujours des personnes qui agissent (mise en lien, mise en réseau), non pas une organisation (structure)** ; l'existence du réseau ne dispense pas les bénévoles de déployer leurs énergies ni ne les prive de leur sens de l'initiative ; mais l'articulation entre paysan.nes et amapien.nes se pose a fortiori à l'échelle territoriale : ce que les amapien.nes peuvent faire pour les paysan.nes quand ils-elles agissent en réseau (voir exemple de mobilisations dans le Tarn)
- **Question du gain, pour les actions d'un réseau, à s'institutionnaliser** (création de postes salariés) : qui entraîne qui ? L'un des enjeux majeurs de l'institutionnalisation : aménager la place des paysan.nes dans les instances de représentation, de délibération et de décision. Voir l'exemple du Réseau exclusivement bénévole en Pays basque – *formellement* organisé néanmoins et intimement lié aux organisations paysannes locales
- Donc si les paysan.nes sont très impliqués au niveau local de leurs AMAP, c'est bien leur participation à l'échelle territoriale (comme membre du CA ou sollicité dans ses actions) qui semble la plus propice à **renforcer le lien amapien.nes-paysan.nes et à envisager cette relation comme partie intégrante des actions à l'échelle du mouvement**

### Quelques actions ou pratiques-phares

- Formation des porteurs de projet en avec le regroupement Abiosol (IDF)
- Kit sur les aléas de production hors-maraîchage (IDF)
- Constitution d'un groupe, « les Josiennes » : être femme et paysanne aujourd'hui (IDF)
- Voyage d'études annuel entre paysan.nes
- Journées interpaysans thématiques (IDF, HdF)
- Visite de ferme systématique lors de la mise en relation avec le-la paysan.ne (HdF, Isère)
- Recherche-action sur les semences paysannes (AURA)
- Campagne autour de l'élevage paysan (AURA)
- Formation au numérique (site internet...) (AURA)
- Fiches de références pour produire en AMAP (AURA, PACA)
- Réseau des paysans-conseil (PACA)
- Projet de mise en place d'un réseau d'amapiens-conseil (PACA)
- Coordination de la lutte contre les pesticides (Pays basque)
- Mobilisation des amapien.nes pour l'accès à la terre (Tarn)
- Contribution aux débats locaux avec ou par les paysans (Haute-Normandie, Lorraine)
- Organisation d'un marché interAMAP pour les paysan.nes en AMAP (Mayenne)
- Participation aux tables professionnelles régionales (Mayenne)
- Interventions occasionnelles ou régulières en lycée agricole ou BPREA (Haute-Normandie)
- Echanges d'outils (ex : aide aux paysan.nes en cas d'intempéries – HdF pour la Haute-Normandie ; ce fascicule d'aide est rendu accessible aussi sur les sites IDF et AURA)
- Dynamiques de mise en réseau : Bourgogne Franche-Comté, Bretagne (Armorique) et Région Centre – InPACT